

CAPL LISTE D'APTITUDE B en A 2018

Pantin le 17 octobre 2017

Monsieur le Président

TROP C'EST TROP !!!!

Les propositions soumises au groupe de travail mutation 2018 sont une atteinte grave aux droits et garanties des personnels.

Au-delà de la fourberie de l'administration qui n'a communiqué ses documents qu'après la journée de mobilisation intersyndicale réussie du 10 octobre, ces propositions dont certaines prendraient effet dès 2018, d'autres les années suivantes, sont toutes inacceptables et constituent une réelle régression.

L'administration veut imposer entre autres :

- la suppression de l'affectation nationale à la RAN mission/structure pour une affectation uniquement au département pour tous les agents A,B et C ;
- la suppression du mouvement complémentaire pour les C ;
- le blocage pendant 3 ans sur le poste de 1ère affectation (après recrutement ou promotion) pour tous les agents A,B et C ;
- un délai de séjour entre deux mutations qui passe d'un an à deux ans ;
- etc.

Voilà la réponse de notre administration, face au succès de la mobilisation du 10 octobre qui a réuni plus d'un agent sur trois. A cela s'ajoute le report de la mise en place PPCR d'un an. Juste avant la grève on annonce la signature des décrets, après la grève on reporte. Quelle mesquinerie !

Ces nouveaux points de mécontentement viennent s'ajouter à tous ceux que nous connaissons :

- suppressions d'emplois plus de 37 000 depuis 2002, le plus inquiétant reste à venir puisque sur le site Ulysse le directeur général avertit que l'année 2018 ne sera qu'une année de transition,
- des réformes de structure incessantes,
- des blocages en matière de promotions internes et de débouchés fonctionnels pour les cadres,
- la dégradation des conditions de vie au travail et la perte de sens des missions,
- la question du pouvoir d'achat, avec le gel de la valeur du point d'indice et la minable compensation de l'augmentation de la CSG,
- le rétablissement du jour de carence, véritable punition de « malades » qui le sont de plus en plus en raison de la dégradation de leur condition de vie au travail,

Ce succès montre que de nombreux agents ont en véritable ras-le-bol de la politique anti-fonctionnaire mise en œuvre depuis de trop longues années.

En annonçant « seulement 1600 suppressions d'emplois dans la Fonction publique d'État », le gouvernement veut manifestement tenter de rattraper les effets dévastateurs de ses premières décisions en matière de gel de la valeur du point d'indice, de rétablissement du jour de carence ou encore l'absence d'un coup de pouce lié à l'augmentation de la CSG contrairement aux salariés du privé.

Par ailleurs, le gouvernement a estimé que la rémunération des fonctionnaires augmentait d'environ 4 % en 2017. Trompeuse, biaisée et totalement mensongère, car elle cumule divers mécanismes (la faible hausse de la valeur du point d'indice et l'avancement à l'ancienneté notamment). Cette estimation est destinée à culpabiliser les fonctionnaires et, par conséquent, à préparer des décisions douloureuses.

A la DGFIP, le cortège des suppressions d'emplois continue, 1600 pour l'année 2018 après les 37000 emplois perdus depuis 2002. Mais, les efforts en matière de suppression d'emplois ont vocation à se renforcer dans les années suivantes. Pour Solidaires Finances Publiques, il s'agit d'une volonté délibérée du gouvernement de détruire la DGFIP.

Concernant cette CAP :

Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement à la promotion sociale interne qui doit pouvoir s'exprimer à tous les moments de la vie professionnelle dans le respect des règles statutaires. Pour nous, les plans de qualifications doivent être ambitieux compte-tenu du niveau de technicité et d'expertise des agents C, B et A, et doivent être mis en œuvre prioritairement via les concours et les examens professionnels.

La liste d'aptitude est également un des vecteurs de cette promotion interne mais pour nous, ce mode de sélection doit constituer une voie alternative d'accès à la catégorie supérieure pour les agents n'ayant pas pu bénéficier de la promotion interne par concours ou examen professionnel.

Pour Solidaires Finances Publiques, la liste d'aptitude doit reposer sur des critères objectifs et transparents pour tous.

En ouverture des travaux, nous souhaitons avoir communication de la volumétrie des possibilités de promotion que vous a transmise la Direction Générale.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'égalité de traitement des candidatures est essentielle et ce quelle que soit la nature du poste occupé.

Concernant l'engagement des agents à faire preuve de mobilité fonctionnelle ou géographique, une fois de plus, Solidaires Finances Publiques estime que ce critère ne doit pas être un critère de pénalisation.

Les élus de Solidaires Finances Publiques attendent de votre part le respect des règles de l'instruction, à savoir l'abondement de la liste des excellents que vous nous avez communiquée en consultation.

Solidaires Finances Publiques exige que la formation reçue par nos collègues promus soit renforcée afin de leur permettre la meilleure intégration possible dans leur nouveau corps.

Solidaires Finances Publiques votera contre le projet présenté par l'administration et cela non pas, bien entendu, contre les agents figurant sur cette liste mais par rapport à tous les points dénoncés dans cette déclaration liminaire.

Monsieur le Président, nous ne sommes pas des pions corvéables à merci à la disposition d'un directeur qui pourra avec ses nouvelles règles de gestion laisser l'arbitraire régner.